

la rivière Qualicum, dans l'île de Vancouver. Pour la première fois, nous nous proposons ici de mettre en oeuvre toutes les connaissances acquises dans un même effort destiné à restaurer et à accroître les populations de saumon où cette espèce y avait beaucoup d'importance.

Ainsi que je l'ai indiqué, je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails à ce stade-ci, et j'en ai peut-être déjà dit suffisamment pour nous permettre d'aborder le détail de nos affectations pour 1959 et 1960.

Avant de conclure permettez-moi, toutefois, d'ajouter que de façon générale l'ensemble de nos crédits ne comporte pas beaucoup de changement par rapport à ceux de l'année courante. En fait, on y observe une légère réduction du montant global. Cette réduction est attribuable, bien entendu, aux épargnes prévues ici et là de même qu'au parachèvement d'une ou deux importantes entreprises de construction l'année dernière.

Cela ne signifie pas cependant que mon ministère ne prévoit pas l'aménagement de nombreuses installations permanentes pour la prochaine année. Toutefois, ces entreprises ne seront pas aussi considérables.

Messieurs, je crois que je n'ai rien d'autre à ajouter pour le moment. Toutefois, nous allons nous efforcer, ainsi que je vous l'ai fait observer tout à l'heure, de répondre à vos questions de la manière la plus satisfaisante possible. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT: Merci, monsieur le ministre. Si quelqu'un à des questions à poser avant que nous abordions le premier crédit, je suis persuadé que le ministre s'empressera d'y répondre.

M. CROUSE: Monsieur le président, j'aurais une question à poser relativement aux observations que le ministre a formulées, notamment lorsqu'il a déclaré que les prix se stabiliseront sans doute à mesure que la saison de pêche avancera. Les réserves sont très basses, tandis que la demande s'est accrue considérablement et que le marché américain est capable d'absorber de plus grandes quantités de poisson canadien. Ce dernier fait existe parce que les prix américains sont à présent dans plusieurs cas le double des prix qui ont cours sur le marché canadien. En fait, les pêcheurs américains obtiennent à l'égard de certains produits sept fois plus que les pêcheurs canadiens. Il en est ainsi notamment de la morue barbue.

Je voudrais donc savoir pourquoi le ministre a déclaré que les prix qu'obtiendront les pêcheurs canadiens baisseront au cours de la saison, eu égard à ce que je viens de signaler.

L'hon. M. MACLEAN (*Queens*): Peut-être ne me suis-je pas exprimé assez clairement. J'ai effectivement dit que les perspectives pour 1959 étaient très prometteuses, et c'est vrai. Je suis persuadé que la tendance générale sera à la hausse et que cette hausse sera très marquée. C'est peut-être là un terme trop vague; mais, quoi qu'il en soit, les prix augmenteront considérablement du fait que les stocks sont bas et que la demande s'accroît.

Si j'ai parlé de stabilisation des prix dans certains cas, c'est que tout récemment il s'est produit une augmentation quasi astronomique de certains prix. Ces prix ont varié considérablement, c'est-à-dire qu'ils ont très rapidement monté pendant de courtes périodes de temps.

Tout ce que j'ai voulu dire par cette remarque, c'est qu'à mon avis il n'y a pas lieu de s'attendre que ces prix puissent se maintenir pendant toute la saison de production au niveau qu'ils ont atteint ces dernières semaines. Mais, ainsi que je l'ai fait observer, tout indique qu'il y aura tendance générale à la hausse, d'ailleurs considérable.

M. ROBICHAUD: Monsieur le président, j'aimerais remercier le ministre de l'exposé qu'il vient de nous faire sur l'état de l'industrie de la pêche en général, de même que sur les principaux travaux de son ministère au cours de la présente année. Je suis convaincu que tous les membres du Comité ont été heureux d'apprendre que les perspectives pour 1959 sont très prometteuses.